

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241003-DE
Reçu le 06/11/2024
Publié le 06/11/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Pierre-le-Chastel, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 16/10/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 59

Votants : 66 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

Objet : Marché de Révision du SCOT

Le Président informe les membres du comité syndical que, suite à l'adoption des pièces de marchés lors de la réunion du bureau syndical du 15 mai 2024, le président a lancé la consultation pour sélection du ou des prestataires pour la révision du Schéma de Cohérence Territoire des Combrailles, sous forme de marché formalisé.

L'appel d'offre ouvert a ainsi été diffusé sur :

- La plateforme de dématérialisation des marchés publics
<https://combrailles.achatpublic.com> le 23 mai 2024
- Le BOAMP le 24 mai 2024
- Le JOUE le 24 mai 2024

La date limite de dépôt des offres a été fixée au 28 juin 2024 à 12 heures.

A cette date trois plis ont été reçus. Il s'agit des offres suivantes :

URBICAND

71 rue Chabot Charny 21000 DIJON

Groupement composé de :

Mandataire :

SCOP Urbicand

71 rue Chabot Charny 21 000 DIJON

Cotraitants :

AID OBSERVATOIRE – SARL COMMERCITE

29 cours Tolstoï- 69100 VILLEURBANNE

Biotope

26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

SELARL CABINET D'AVOCAT SOLER-COUTEAUX ET ASSOCIES

6 rue Dublin CS 20029 SCHILTIGHEIM – 67014 STRASBOURG

SARL INSTITUT NEGAWATT

1 rue Marc Seguin 26300 ALIXAN

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241003-DE
Reçu le 06/11/2024
Publié le 06/11/2024

E.A.U SAS – Economie - Aménagement et Urbanisme

Centre d'affaire – Space 2BE - 71 rue Desnouettes – 75015 PARIS

Groupement composé de :

Mandataire :

E.A.U SAS – Economie - Aménagement et Urbanisme)

Centre d'affaire – Space 2BE - 71 rue Desnouettes – 75015 PARIS

Cotraitant :

OVIV !

2 avenue des Sorbiers 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

3 - CITADIA

Adresse Agence : 78, rue de la Villette – 690003 LYON

Adresse Siège Social : 45, rue Emile Gimelli – 83000 TOULON

Groupement composé de :

Mandataire :

CITADIA

Adresse Agence : 78, rue de la Villette – 690003 LYON

Adresse Siège Social : 45, rue Emile Gimelli – 83000 TOULON

Cotraitants :

AID – SARL COMMERCITE

29 cours Tolstoy 69100 Villeurbanne

LLC ET ASSOCIES

181, rue de la Pompe 75116 - Paris

Aucune offre n'a été reçue hors délais.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 24 juillet 2024.

Les membres titulaires étaient présents, trois membres suppléants ont également assisté à la commission, sans voix délibérative.

Aucune offre n'a été éliminée, les trois offres reçues ont été analysées.

Pour rappel, la grille de sélection des offres avec pondération entre critères telle que précisée dans le dossier de consultation des entreprises était la suivante :

Critères	Pondération
1) Qualité de l'offre : cohérence et adéquation de la proposition avec l'ensemble des composantes du cahier des charges, qualité de la prestation proposée, niveau de précision, de détails et d'exhaustivité de l'offre, propositions techniques et organisationnelles du candidat.	35 %
2) Qualité de la démarche de concertation	10 %
3) Tarifs proposés par le candidat	20 %
4) Capacité du candidat à réaliser l'intégralité de la mission : références d'opérations similaires, nombre et qualification des personnes intervenant sur le dossier, capacité d'adaptabilité, de proximité et de réactivité du candidat, capacité à rendre compte régulièrement de l'avancée des travaux tout au long du marché	25%
5) Délai de réalisation des prestations, capacité du candidat à respecter le planning prévisionnel prévu par le SMAD des Combrailles	10%

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241003-DE
Reçu le 06/11/2024
Publié le 06/11/2024

A la suite d'une présentation détaillée des offres par le président, la commission a établi les notes et donc le classement des offres suivant et ainsi a proposé de retenir l'offre du groupement Urbicand.

	1 - URBICAND	2 - EAU	3 - CITADIA
Critère n°1	29/35	19/35	22/35
Critère n°2	5/10	8/10	4/10
Critère n°3	10.5/25	20/25	10/25
Critère n°4	22/25	17/25	17/25
Critère n°5	10/10	8/10	9/10
TOTAL	76.5/100	72/100	62/100

Où cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical,

PREND ACTE : de la décision de la Commission d'Appel d'Offre.

AUTORISE : le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2024
A ST-PIERRE LE CHASTEL
Liste des Présents**

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241003-DE
Reçu le 06/11/2024
Publié le 06/11/2024

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat sur Sioule	Jean-Claude BELLARD
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bromont Lamothe	Anthony LEROY
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Cisternes la Forêt	Christophe FEUILLADE
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Aurélie LAFAY
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelise DURON
Les Ancizes Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Jacques d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Tortebesse	Gilles BOULAY
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT

	Pays de Saint-Eloy	Gérard VENAULT Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
AR Prefecture		
063-256301375-20241030-DCS20241003-DE Reçu le 06/11/2024 Publié le 06/11/2024	CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX PRESENTS	
	Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours	Grégory BONNET Clémentine RAINEAU Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Beauregard Vendon (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- POUVOIR)
Bussièrès-près-Pionsat (excusée)	Buxières-sous-Montaigut
Charensat (excusée)	Châteauneuf les Bains (excusés)
Château-sur-Cher	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Durmignat (excusée)	La Celle d'Auvergne (excusé)
La Cellette (excusée)	La Cruzille
Lapeyrouse (excusée – POUVOIR)	Loubeyrat (excusé)
Manzat (excusés)	Marcillat (excusés)
Menat (excusées)	Messeix (excusé)
Miremont (excusé)	Montcel (excusée – POUVOIR)
Neuf-Eglise (excusée)	Pionsat (excusés)
Pouzol (excusée)	Prondines (excusés – POUVOIR)
Saint-Angel (excusé)	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Germain-près-Herment (excusé)
Saint-Hilaire-Près-Pionsat (excusé - POUVOIR)	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner (excusée)	Saint-Maurice-près-Pionsat
Saint-Pardoux (excusé)	Saint-Priest-des-Champs (excusée)
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Saint-Rémy-de-Blot (excusés)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Teilhède (excusé)	Teilhèth (excusé)
Tralaigues (excusées)	Vergheas (excusé)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusé)	

Communautés de communes :

Monsieur Julien PERRIN, excusé-**POUVOIR**
Monsieur Laurent DUMAS, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241003-DE
Reçu le 06/11/2024
Publié le 06/11/2024